

## CONSEIL DE QUARTIER DISTRICT 8 | DUBUISSON

# Compte rendu

**Séance du 19 février 2025 à 19 h à la Maison du Citoyen de Dubuisson**

### **PRÉSENCES :**

M. Yvon Rodrigue, conseiller municipal du district no. 8 et président du conseil de quartier

Mme Rosalie Davis, conseillère de quartier  
Mme Audrey Massicotte, conseillère de quartier  
M. Claude Valcourt, conseiller de quartier

Mme Chantal Gagnard, agente administrative aux communications

### **INVITÉS :**

M. Ian Bélanger, directeur du Service Sports et plein air

### **ABSENTS :**

Mme Ouiam Clak, conseillère de quartier  
M. Frédéric Labelle, conseiller de quartier  
Postes vacants (x1)

**ASSISTANCE :** 8 personnes

---

### **1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

Monsieur Yvon Rodrigue, président du conseil de quartier, souhaite la bienvenue aux gens présents. Il procède ensuite à l'ouverture de la séance à 19 h 02.

### **2- Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Le président fait la lecture de l'ordre du jour de la séance. Il est proposé par Mme Rosalie Davis, appuyé par Mme Audrey Massicotte de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION DUB2025-02-01**

### **3- Lecture et adoption du compte rendu de la rencontre du 27 novembre 2024**

M. Rodrigue effectue la lecture du procès-verbal de la séance précédente, tout en rappelant les points principaux qui ont été abordés. Il est proposé par M. Frédéric Labelle, appuyé par Mme Rosalie Davis de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION DUB2025-02-02**



**Suivis :**

- a. **80<sup>e</sup> anniversaire de la paroisse** : Le conseil de quartier décidera du montant alloué à cette activité lors de la prochaine rencontre de quartier.
- b. **Enseigne devant la Maison du Citoyen** : Une enseigne a été installée devant la Maison du Citoyen pour l'identifier.
- c. **Coupe d'arbre** : Le cas est à l'étude au Service de l'Environnement.
- d. **Site Facebook | Maison du Citoyen** : M. Rodrigue doit relancer la conseillère Mme Clak qui a fait des vérifications à ce sujet.

**4- Invités**

**a. SSPA (propositions d'aménagement pour le Parc de la Maison du Citoyen)**

M. Ian Bélanger, directeur du Service Sports et Plein Air de la Ville de Val-d'Or, présente un plan d'aménagement du Parc de la Maison du Citoyen. Il rappelle d'abord les résultats du sondage présenté lors du conseil de quartier du 8 mai 2024, avant de détailler le projet.

**Principaux aménagements prévus :**

- Forêt nourricière
- Nouvelle patinoire
- Allées de pétanque
- Terrain de balle
- Sentier en poussière de pierre
- Stations d'exercices
- Jeux pour les tout-petits
- Amphithéâtre extérieur naturel
- Accès à la piste de ski de fond

Les installations sanitaires existantes seraient maintenues, et l'accès à la Maison du Citoyen serait maximisé.

**Période de questions du public**

- **Des buts de soccer pourraient-ils être installés ?**  
Oui, bien qu'il ne s'agisse pas d'un terrain officiel.
- **Qui détermine quelles portions du plan seront réalisées en premier ?**  
La priorisation dépendra de l'établissement du budget et de la possibilité d'un déploiement progressif.
- **Un terrain de pickleball pourrait-il être aménagé ?**  
Oui.
- **Le plan peut-il être diffusé publiquement ?**  
Non, il a été présenté exclusivement au conseil de quartier.
- **Un panneau lumineux pourrait-il être ajouté ?**  
Non, en raison des enjeux de sécurité liés à la vitesse de circulation au centre du village.
- **Le camp de jour « Été en fête » pourrait-il se tenir à Dubuisson ?**  
Éventuellement, oui.
- **Certains éléments du plan pourraient-ils être retirés ?**  
Oui, selon la disponibilité des partenaires et des subventions.



- **La plateforme de consultation citoyenne Cocoriko sera-t-elle utilisée pour suivre le projet ?**  
C'est une option à envisager, mais le budget doit préalablement être établi.
- **Y aura-t-il du mobilier sur le site ?**  
Oui, notamment des tables de pique-nique et des supports à vélo.
- **Les partenaires financiers seront-ils mis en valeur sur le site ?**  
Une plaque pourrait être installée, mais leur visibilité sera limitée.
- **Le SSPA reviendra-t-il présenter la suite du projet ?**  
C'est envisageable, mais certains aspects budgétaires restent à confirmer.

#### 5- Recrutement de conseillers de quartier

Actuellement, un poste de conseiller de quartier est toujours à combler. Personne ne se propose pour l'occuper.

#### 6- Sujets divers

- a. **Sécurité routière sur la route 117 :** Différentes instances sont en discussions avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD), qui étudie des stratégies pour réduire la vitesse dans le centre du village.
- b. **Piste de ski de fond :** Une citoyenne formule plusieurs demandes concernant l'aménagement et la promotion des sentiers :
  - Installer une carte sur place indiquant les boucles et les distances des sentiers.
  - Corriger l'enseigne « Départ », où il manque la lettre « A ».
  - Faire la promotion des sentiers de ski et de la Maison du Citoyen.
  - Indiquer quand les sentiers sont fraîchement damés.De plus, M. Valcourt souligne qu'il ne manque que 400 pieds pour relier la fin de la piste de ski à l'École Buissonnière et questionne la faisabilité de ce raccordement.
- c. **Aménagement d'un terrain de pickleball :** M. Rodrigue demande à M. Bélanger s'il serait possible d'ajouter du lignage sur un terrain existant afin de permettre la pratique du pickleball l'été prochain.

#### 7- Date de la prochaine assemblée

La prochaine assemblée aura lieu le mercredi 7 mai 2025 à 19 h à la Maison du Citoyen de Dubuison. D'ici là, on peut écrire à [yvon.rodrigue@ville.valdor.qc.ca](mailto:yvon.rodrigue@ville.valdor.qc.ca).

#### 8- Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Claude Vaillancourt, appuyé par Mme Rosalie Davis, de lever la séance. Il est 20 h 17.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION DUB2025-02-03**

---

CHANTAL GAINARD  
Secrétaire d'assemblée

